

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
<b>DEPENSES</b>		<b>2 250 970,14</b>	<b>305 757,92</b>	<b>0,00</b>	<b>26 908,86</b>	<b>306 125,13</b>	<b>32 218,49</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 250 832,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	3 546,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	137,93	61 388,30	0,00	26 908,86	109 054,21	32 218,49	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	240 823,62	0,00	0,00	197 070,92	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>800 260,91</b>	<b>1 350 893,58</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 426 448,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	800 260,91	1 333 566,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	17 327,09	0,00	0,00	1 426 448,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>306 893,53</b>	<b>0,00</b>	<b>23 358,22</b>	<b>1 000 000,00</b>		<b>4 252 232,29</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		2 250 832,21
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 640,00	0,00	0,00	0,00		6 186,00
204	Subventions d'équipement versées	3 413,00	0,00	0,00	1 000 000,00		1 003 413,00
21	Immobilisations corporelles	300 840,53	0,00	23 358,22	0,00		553 906,54
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		437 894,54
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>RECETTES</b>		<b>91 443,96</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>3 669 046,45</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	91 443,96	0,00	0,00	0,00		2 225 271,36
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		1 443 775,09
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
<b>DEPENSES</b>		<b>216 579,17</b>	<b>2 133 814,59</b>	<b>0,00</b>	<b>371 248,65</b>	<b>601 745,09</b>	<b>826 518,38</b>	<b>285 606,33</b>	<b>0,00</b>
011	Charges à caractère général	-22 701,70	398 468,75	0,00	12 959,34	277 731,72	295 251,50	21 695,33	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 561 716,94	0,00	288 440,40	308 652,77	455 967,75	153 229,57	0,00
014	Atténuations de produits	15 082,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 892,37	173 628,90	0,00	69 848,91	15 360,60	54 859,94	110 681,43	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	167 921,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 439,19	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	52 384,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>5 904 514,04</b>	<b>93 142,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 684,68</b>	<b>202 230,77</b>	<b>67 850,41</b>	<b>0,00</b>
013	Atténuations de charges	0,00	43 181,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	6 238,46	3 040,00	0,00	0,00	0,00	127 868,19	39 883,32	0,00
73	Impôts et taxes	1 304 576,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	4 211 355,30	112,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	381 343,00	31 372,17	0,00	0,00	600,00	73 462,39	27 927,21	0,00
75	Autres produits de gestion courante	997,23	15 025,09	0,00	0,00	1 084,68	900,19	39,88	0,00
76	Produits financiers	4,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	412,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>288 022,53</b>	<b>0,00</b>	<b>5 693,90</b>	<b>9 709,32</b>		<b>4 738 937,96</b>
011	Charges à caractère général	0,00	188 881,33	0,00	4 485,25	9 709,32		1 186 480,84
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	58 464,49	0,00	943,90	0,00		2 827 415,82
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		15 082,58
65	Autres charges de gestion courante	0,00	40 676,71	0,00	264,75	0,00		469 213,61
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		167 921,25
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		20 439,19
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		52 384,67
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>815 907,39</b>	<b>0,00</b>	<b>9 004,17</b>	<b>7 789,37</b>		<b>7 102 123,70</b>
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		43 181,11
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	2 415,00	7 789,37		187 234,34
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 304 576,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 211 467,80
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		514 704,77
75	Autres produits de gestion courante	0,00	15 907,39	0,00	6 589,17	0,00		40 543,63
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4,05
77	Produits spécifiques	0,00	800 000,00	0,00	0,00	0,00		800 412,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

**IV – ÉTATS ANNEXÉS****PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	5 387 717,07	4 414 289,24	321 564,59	651 863,24
RECETTES	7 143 027,09	5 420 977,26	231 107,05	1 490 942,78
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	7 961 042,37	5 991 363,98	0,00	1 969 678,39
RECETTES	7 961 042,37	9 333 629,02	0,00	-1 372 586,65

(1) Y compris les rattachements.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)**

(1) Y compris les rattachements.

**3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	5 387 717,07	4 414 289,24	321 564,59	651 863,24
RECETTES	7 143 027,09	5 420 977,26	231 107,05	1 490 942,78
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	7 961 042,37	5 991 363,98	0,00	1 969 678,39
RECETTES	7 961 042,37	9 333 629,02	0,00	-1 372 586,65

(1) Y compris les rattachements.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS****PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****A3****4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	5 387 717,07	4 414 289,24	321 564,59	651 863,24
RECETTES	7 143 027,09	5 420 977,26	231 107,05	1 490 942,78
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	7 961 042,37	5 991 363,98	0,00	1 969 678,39
RECETTES	7 961 042,37	9 333 629,02	0,00	-1 372 586,65
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>13 348 759,44</b>	<b>10 405 653,22</b>	<b>321 564,59</b>	<b>2 621 541,63</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>15 104 069,46</b>	<b>14 754 606,28</b>	<b>231 107,05</b>	<b>118 356,13</b>

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.



**IV – ÉTATS ANNEXÉS**

**B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE**

**DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.



**IV – ÉTATS ANNEXÉS**

**B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					7 200 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					7 200 000,00									
00000494219	SA CREDIT AGRICOLE COLLECTIVITES	05/07/2017	29/06/2018	05/10/2018	1 700 000,00	F		1,840	1,584		T	X Echéance constante		A-1
0002694/001	ENT AGENCE FRANCE LOCALE	24/04/2023	17/05/2023	07/08/2023	2 000 000,00	F		3,900	3,958		T	X Echéance constante		A-1
0002695/001	ENT AGENCE FRANCE LOCALE	24/04/2023	17/05/2023	20/07/2023	2 000 000,00	F		3,610	3,349		T	F	O	A-1
MON502245EUR	SA BANQUE POSTALE	30/12/2014	04/02/2015	01/06/2015	800 000,00	F		2,130	2,178		T	X Echéance constante		A-1
T1NWU1013PR	SA CREDIT AGRICOLE COLLECTIVITES	07/05/2013	07/06/2013	01/08/2013	700 000,00	F		4,450	4,559		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

COMMUNE DE ROQUES - Budget principal - CFU - 2025

Envoyé en préfecture le 01/06/2026

Reçu en préfecture le 01/06/2026

Publié le 01/06/2026



ID : 031-213104581-20260521-D14FIN210526-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)(9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>7 200 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

**COMMUNE DE ROQUES - Budget principal - CFU - 2025**

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Envoyé en préfecture le 01/06/2026

Reçu en préfecture le 01/06/2026

Publié le 01/06/2026

ID : 031-213104581-20260521-D14FIN210526-BF





**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**B1.2**

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		3 655 262,63					2 250 832,21	169 149,18	0,00	18 516,50
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 655 262,63					2 250 832,21	169 149,18	0,00	18 516,50
00000494219		0,00	A-1	1 424 727,34	17,83	F		1,584	67 100,79	26 988,41	0,00	6 262,47
0002694/001		0,00	A-1	1 826 309,35	17,42	F		3,958	71 504,76	72 977,44	0,00	10 683,91
0002695/001		0,00	A-1	0,00	0,00	F		3,349	2 000 000,00	54 751,67	0,00	0,00
MON502245EUR		0,00	A-1	253 098,07	4,25	F		2,178	56 304,39	6 142,53	0,00	449,25
T1NWU1013PR		0,00	A-1	151 127,87	2,42	F		4,559	55 922,27	8 289,13	0,00	1 120,87
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)(10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE ROQUES - Budget principal - CFU - 2025

Envoyé en préfecture le 01/06/2026

Reçu en préfecture le 01/06/2026

Publié le 01/06/2026



ID : 031-213104581-20260521-D14FIN210526-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)				
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>3 655 262,63</b>					<b>2 250 832,21</b>	<b>169 149,18</b>	<b>0,00</b>	<b>18 516,50</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



### IV – ÉTATS ANNEXÉS

#### B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

##### REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

**COMMUNE DE ROQUES - Budget principal - CFU - 2025**

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 01/06/2026

Reçu en préfecture le 01/06/2026

Publié le 01/06/2026



ID : 031-213104581-20260521-D14FIN210526-BF

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

## TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 655 262,63	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

## DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



**IV – ÉTATS ANNEXÉS**

**B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**

**B1.5**

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux variable simple (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux complexe (total) (2)</b>						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



**IV – ÉTATS ANNEXÉS**

**B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT**

**REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
<b>Total des dépenses au c/ 166</b> <b>Refinancement de dette (3)</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes au c/ 166</b> <b>Refinancement de dette (4)</b>					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau de taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



## IV – ÉTATS ANNEXÉS

### B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

ID: 031-213104581-20260521-D14FIN210526-BF

#### EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
<b>Total</b>												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGA

## DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



**IV – ÉTATS ANNEXÉS**

**B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES**

**AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

## METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	<b>Biens de faible valeur</b> - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		07-12-2023
	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>	
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	07/12/2023
L	2031 Frais d'études	5	07/12/2023
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	07/12/2023
L	2033 Frais d'insertion	5	07/12/2023
L	20418 Organismes publics divers - - Subv. d'équipement versées	5	07/12/2023
L	2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé	5	07/12/2023
L	2046 AC investissement	30	07/12/2023
L	2051 Concessions et droits similaires	5	07/12/2023
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15	07/12/2023
L	21321 Constructions immeubles de rapport	30	07/12/2023
L	21351 Appareils de levage, ascenseurs	30	07/12/2023
L	21351 Bâtiments publics	20	07/12/2023
L	21351 Equipements des cuisines	10	07/12/2023
L	21351 Equipements sportifs	15	07/12/2023
L	21351 Installations et appareils de chauffage	10	07/12/2023
L	215731 Matériel roulant - Voirie	10	07/12/2023
L	215738 Autre matériel et outillage de voirie	10	07/12/2023
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	10	07/12/2023
L	2158 Equipements de garage et ateliers	15	07/12/2023
L	2158 Matériel espaces verts	5	07/12/2023
L	2158 Matériel outillage atelier	10	07/12/2023
L	2158 Tondeuses autoportées	7	07/12/2023
L	21828 Autres matériels de transport	10	07/12/2023
L	21831 Matériel informatique scolaire	5	07/12/2023
L	21838 Autre matériel informatique	5	07/12/2023
L	21841 Matériel de bureau et mobilier scolaire	8	07/12/2023
L	21848 Autre matériel de bureau et mobilier	10	07/12/2023
L	2185 Matériel de téléphonie	5	07/12/2023
L	2188 Autres immobilisations corporelles - bâtiments légers, abri	15	07/12/2023
L	2188 Autres immobilisations corporelles - coffre fort	30	07/12/2023
L	2188 Autres immobilisations corporelles - matériels classiques	10	07/12/2023

Envoyé en préfecture le 01/06/2026

Reçu en préfecture le 01/06/2026

Publié le 01/06/2026



ID : 031-213104581-20260521-D14FIN210526-BF

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

## PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)</b>					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
PROVISION CONTENTIEUX CONTRAT EDF	10/07/2025	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
Dépréciations (3)		1 425,65	2 384,67	0,00	3 810,32
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		1 425,65	2 384,67	0,00	3 810,32
PROVISION POUR DEPRECIATION DE RESTES A RECOUVRER	17/11/2022	1 425,65	2 384,67	0,00	3 810,32
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions semi-budgétaires</b>		<b>1 425,65</b>	<b>52 384,67</b>	<b>0,00</b>	<b>53 810,32</b>
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES (2)</b>					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 01/06/2026  
 Reçu en préfecture le 01/06/2026  
 Publié le 01/06/2026  
 ID : 031-213104581-20260521-D14FIN210526-BF

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		1 425,65	52 384,67	0,00	53 810,32

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

## ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

**IV – ÉTATS ANNEXÉS****B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.



**IV – ÉTATS ANNEXÉS**

**B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS**

**Prêts (compte 274)**

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
<b>Assortis d'intérêts (total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Non assortis d'intérêts (total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

## ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	10 865 390,07	9 392 962,12	362 729,29
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

## ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	<b>Autres engagements reçus</b>			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N, l'annuité reçue au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.



**IV – ÉTATS ANNEXÉS**

**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					10 865 390,07	9 392 962,12										49 151,20	313 578,09	
3F OCCITANIE	2023	C	8 LGTS AV PYRENEES VEFA - PLAIO2 PLAISPRF	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	67 091,00	63 927,96	36,58	A	F	2,800	F	2,800	-		7,96	1 908,96		
3F OCCITANIE	2023	X Echéance constante	8 LGTS AV PYRENEES VEFA - PAM	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	60 000,00	54 310,78	26,58	A	F	1,760	F	1,760	-		0,00	2 591,40		
3F OCCITANIE	2023	X Echéance constante	8 LGTS AV PYRENEES VEFA - PLA1 FONCIER	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	58 256,00	57 112,12	56,58	A	F	3,320	F	3,320	-		649,84	674,92		
3F OCCITANIE	2023	X Echéance progressive	8 LGTS AV PYRENEES VEFA - PLUS FONCIER	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	110 165,00	108 001,84	51,58	A	F	3,320	F	3,320	-		1 228,87	1 276,32		
3F OCCITANIE	2023	P	8 LGTS AV PYRENEES VEFA	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	146 015,50	139 427,41	36,58	A	F	3,530	F	3,530	-		472,99	4 331,76		



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
3F OCCITANIE	2023	C	8 LGTS AV PYRENEES VEFA - PHB	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	26 000,00	26 000,00	35,58	A	F	3,600	F	3,600	-		0,00	0,00		
CDC HABITAT SOCIAL	2022	X Echéance constante	PLUS VEFA PLEIDA 6 LGTS 56 CH DES CARREAUX	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	104 154,50	99 996,97	38,83	A	V	3,600	V	3,600	-		0,00	4 157,53		
CDC HABITAT SOCIAL	2023	C	PLUS VEFA PLEIDA 6 LGTS 56 CH DES CARREAUX	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	62 313,00	60 885,46	56,83	A	F	3,600	F	3,600	-		157,52	1 414,74		
CDC HABITAT SOCIAL	2023	X Echéance constante	PLUS VEFA PLEIDA 6 LGTS 56 CH DES CARREAUX	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	79 533,50	74 585,77	36,83	A	F	2,800	F	2,800	-		0,00	2 686,75		
LA CITE JARDINS	2010	X Echéance constante	9 LOGEMENTS PLUS FONCIER LOTISSEMENT LES GENETS IMP DES ROSIERS	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	244 251,00	190 141,31	34,67	A	F	1,850	F	1,850	-		0,00	7 719,10		
LA CITE JARDINS	2010	X Echéance constante	3 LOGEMENTS PLUS FONCIER LOTISSEMENT LES GENETS IMP DES ROSIERS	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	70 860,00	52 667,98	34,67	A	F	1,050	F	1,050	-		0,00	1 922,74		
LA CITE JARDINS	2010	X Echéance constante	3 LOGEMENTS LOTISSEMENT LES GENETS IMP DES ROSIERS	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	209 986,00	140 180,49	24,67	A	F	1,050	F	1,800	-		0,00	6 784,06		
LA CITE JARDINS	2010	X Echéance constante	9 LOGEMENTS LOTISSEMENT LES GENETS IMP DES ROSIERS	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	544 812,00	379 500,09	20,67	A	F	1,850	F	1,850	-		0,00	20 077,83		
LES CHALETS	2022	X Echéance constante	PHBB CHANTIERS	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	33 250,00	22 166,67	2,33	A	C	0,000	C	0,000	-		0,00	11 083,33		



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LES CHALETS HLM	2019	X Echéance constante	33 LOGEMENTS DONT 10 PLAI SITUES 95 ROUTE DE VILLENEUVE	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	270 079,00	231 440,10	33,42	A	F	0,550	F	0,550	A-1		0,00	8 015,09		
LES CHALETS HLM	2019	X Echéance constante	33 LOGEMENTS DONT 10 PLAI FONCIERSITUES 95 ROUTE DE VILLENEUVE	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	144 799,00	133 905,91	53,42	A	F	1,180	F	1,180	A-1		1 278,29	2 317,38		
LES CHALETS HLM	2019	X Echéance constante	33 LOGEMENTS DONT 23 PLUSI SITUES 95 ROUTE DE VILLENEUVE	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	820 479,00	721 834,28	33,42	A	F	1,350	F	1,350	A-1		10 003,88	18 366,52		
LES CHALETS HLM	2019	X Echéance constante	33 LOGEMENTS DONT 23 PLUS FONCIER SITUES 95 ROUTE DE VILLENEUVE	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	520 498,00	481 341,23	53,42	A	F	1,180	F	1,180	A-1		4 594,91	8 330,14		
MESOLIA	2021	C	CANOPEE VEFA 10 logements 21 chemin de Cujalas	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	32 500,00	32 500,00	35,00	A	F	0,360	F	0,360	A-1		0,00	0,00		
MESOLIA	2021	P	CANOPEE VEFA 10 logements 21 chemin de Cujalas	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	305 681,00	264 703,39	35,00	A	F	1,100	F	1,100	A-1		0,00	11 108,67		
MESOLIA	2021	P	CANOPEE VEFA 10 logements 21 chemin de Cujalas	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	120 719,00	107 622,93	35,00	A	F	0,300	F	0,300	A-1		137,73	2 767,20		
MESOLIA	2021	C	CANOPEE VEFA 10 logements 21 chemin de Cujalas	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	75 000,00	74 565,00	35,00	A	C	0,580	C	0,580	A-1		0,00	435,00		
MESOLIA	2021	P	CANOPEE VEFA 10 logements 21 chemin de Cujalas	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	167 853,50	155 771,34	55,00	A	F	0,860	F	0,860	A-1		1 513,65	2 429,81		



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
MESOLIA	2021	P	CANOPEE VEFA 10 logements 21 chemin de Cujalas	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	71 246,50	66 117,84	55,00	A	F	0,860	F	0,860	A-1		642,48	1 031,65		
MESOLIA	2023	X Echéance constante	VEFA 20 LOGEMENTS - PLAI	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	410 000,00	391 720,35	15,75	A	F	2,800	F	2,800	-		0,00	13 924,23		
MESOLIA	2023	X Echéance constante	VEFA 20 LOGEMENTS - PLUS	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	863 556,50	818 622,65	37,75	A	F	3,600	F	3,600	-		0,00	37 960,53		
MESOLIA	2023	X Echéance constante	VEFA 20LGTS	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	381 402,00	367 541,20	37,75	A	F	3,320	F	3,320	-		0,00	13 243,85		
MESOLIA	2024	X Echéance constante	VEFA 20LGTS PLAI	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	209 432,00	202 952,03	37,75	A	F	3,320	F	3,320	-		0,00	6 141,20		
PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE	2021	X Echéance constante	TERRASSE DE COME 5 VEFA	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	43 900,00	41 834,65	36,83	A	F	1,800	F	1,800	-		4,92	1 253,46		
PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE	2021	X Echéance constante	TERRASSE DE COME 5 VEFA	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	41 380,50	40 971,24	56,83	A	F	2,310	F	2,310	-		532,86	409,26		
PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE	2021	X Echéance constante	TERRASSE DE COME 5 VEFA	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	107 753,00	103 276,18	36,83	A	F	2,600	F	2,600	-		379,89	3 226,30		
PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE	2021	X Echéance constante	TERRASSE DE COME 5 VEFA	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	74 496,50	73 759,72	56,83	A	F	2,310	F	2,310	-		959,29	736,78		
PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE	2021	C	TERRASSE DE COME 5 VEFA	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	16 250,00	16 250,00	36,00	A	C	2,600	C	2,600	-		0,00	0,00		
PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE	2022	C	TERRASSE DE COME 5 VEFA	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	37 500,00	34 819,75	36,83	A	F	1,040	F	1,040	-		0,00	1 150,78		
PROMOLOGIS	2019	P	11 PLUS 5 PLAI 74ROUTE DE VILLENEUVE	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	56 000,00	55 120,80	53,25	A	C	EURIBOR 1,570	C	EURIBOR 1,570	A-1	EURIBOR	0,00	879,20		
PROMOLOGIS	2002	X Echéance constante	5 logements Coquelicots	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	39 996,76	22 796,44	13,08	S	F	3,700	F	3,700	-		878,28	1 250,78		



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
PROMOLOGIS	2002	X Echéance constante	4 logements Coquelicots	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	61 456,48	43 363,46	14,08	A	F	5,200	F	5,200	-		2 347,07	1 772,38		
PROMOLOGIS	2010	X Echéance progressive	6 LOGEMENTS + ACQUISITION TERRAIN 13 IMPASSE DES ROSIERS 30% GARANTI (209267 ?) PLUS	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	62 780,10	50 798,38	34,58	A	F	1,850	F	1,850	-		39,90	1 889,36		
PROMOLOGIS	2010	X Echéance progressive	6 LOGEMENTS 13 IMPASSE DES ROSIERS 30 % garantie (524012?)	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	157 203,60	114 459,69	22,58	A	F	1,850	F	1,850	-		0,00	5 687,04		
PROMOLOGIS	2012	X Echéance constante	12 LOGEMENTS PLUS FONCIER CHEMIN DE LAGRANGE PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	63 881,40	53 619,34	37,00	A	F	2,850	F	2,850	A-1		0,00	1 932,89		
PROMOLOGIS	2011	X Echéance constante	ACQUISITION EN VEFA DE 3 LOGEMENTS CHEMIN DE LAGRANGE	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	70 606,20	50 737,79	25,42	A	F	1,800	F	1,800	-		0,00	2 293,68		
PROMOLOGIS	2011	X Echéance constante	ACQUISITION EN VEFA DE 13 LOGEMENTS CHEMIN DE LAGRANGE	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	321 467,70	239 503,41	23,42	A	F	2,600	F	2,600	-		0,00	11 538,49		
PROMOLOGIS	2012	X Echéance constante	2 LOGEMENTS PLAI FONCIER CHEMIN DE LAGRANGE PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	12 053,10	9 820,66	37,00	A	F	2,050	F	2,050	-		4,00	342,44		



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
PROMOLOGIS	2012	X Echéance constante	12 LOGEMENTS PLUS CHEMIN DE LAGRANGE PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	313 249,50	241 890,19	27,00	A	F	2,850	F	2,850	-		0,00	10 883,84		
PROMOLOGIS	2012	X Echéance progressive	2 LOGEMENTS PLAI CHEMIN DE LAGRANGE PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	27 540,00	21 379,52	27,00	A	F	2,050	F	2,050	-		0,00	878,86		
PROMOLOGIS	2011	X Echéance constante	ACQUISITION EN VEFA DE 3 LOGEMENTS PLAI CHEMIN DE LAGRANGE	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	31 220,40	24 745,96	35,42	A	F	1,800	F	1,800	-		0,00	876,66		
PROMOLOGIS	2011	X Echéance constante	ACQUISITION EN VEFA DE 13 LOGEMENTS CHEMIN DE LAGRANGE	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	144 404,40	118 270,89	35,42	A	F	2,600	F	2,600	-		0,00	4 518,10		
PROMOLOGIS	2021	P	11 PLUS 5 PLAI 74ROUTE DE VILLENEUVE -PRIMAVERA	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	91 320,00	85 990,73	55,17	A	F	0,860	F	0,860	A-1		856,05	1 366,61		
PROMOLOGIS	2021	P	11 PLUS 5 PLAI 74ROUTE DE VILLENEUVE PRIMAVERA	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	124 016,50	111 434,98	35,17	A	F	0,300	F	0,300	A-1		344,31	3 334,18		
PROMOLOGIS	2021	X Echéance progressive	11 PLUS 5 PLAI 74ROUTE DE VILLENEUVE - PRIMAVERA	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	212 900,00	200 563,35	55,17	A	F	0,860	F	0,860	A-1		1 995,77	3 186,05		
PROMOLOGIS	2019	C	11 PLUS 5 PLAI 74ROUTE DE VILLENEUVE	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	52 000,00	52 000,00	33,50	A	C	0,440	C	0,440	A-1		0,00	0,00		
PROMOLOGIS	2021	P	11 PLUS 5 PLAI 74ROUTE DE VILLENEUVE PRIMAVERA	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	289 128,00	260 811,75	35,17	A	F	1,100	F	1,100	A-1		399,15	9 584,95		



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
PROMOLOGIS	2022	X Echéance constante	VEFA 10 LOGTS 46 RTE DE VILLENEUVE - PLUS TRX	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	232 737,00	213 120,97	35,25	A	C	1,710	C	1,710	-		0,00	9 575,17		
PROMOLOGIS	2022	X Echéance constante	VEFA 10 LOGTS 46 RTE DE VILLENEUVE - PLUS TRX	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	30 377,00	27 354,69	35,25	A	F	0,300	F	0,300	-		0,00	868,14		
PROMOLOGIS	2022	X Echéance constante	VEFA 10 LOGTS 46 RTE DE VILLENEUVE - PLAI FONCIER	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	44 291,00	42 902,30	75,25	A	F	0,960	F	0,960	-	694,72		160,82		
PROMOLOGIS	2024	X Echéance constante	27 LOGEMENTS 37 ROUTE DE VILLENEUVE	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	367 720,50	182 883,27	1,92	A	F	0,880	F	0,880	-	5 847,65		976,98		
PROMOLOGIS	2024	X Echéance constante	27 LOGEMENTS 37 ROUTE DE VILLENEUVE	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	372 627,00	353 050,58	37,92	A	F	1,510	F	1,510	-	0,00		12 724,50		
PROMOLOGIS	2024	X Echéance constante	27 LOGEMENTS 37 ROUTE DE VILLENEUVE	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	140 443,50	138 853,45	77,92	A	F	0,880	F	0,880	-	2 233,39		373,14		
PROMOLOGIS	2024	X Echéance constante	27 LOGEMENTS 37 ROUTE DE VILLENEUVE	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	81 726,00	77 554,77	37,92	A	F	0,300	F	0,300	-	62,96		2 245,16		
PROMOLOGIS	2024	X Echéance constante	REHAB ENERG 2 I CHENE	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	25 150,00	23 685,95	23,17	A	F	3,600	F	3,600	-	0,00		1 464,05		
PROMOLOGIS	2024	X Echéance constante	REHAB ENERG 2 I CHENE	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	10 000,00	9 471,15	23,17	A	F	2,750	F	2,750	-	0,00		528,85		
PROMOLOGIS	2022	X Echéance constante	VEFA 10 LOGTS 46 RTE DE VILLENEUVE - PLUS FONCIER	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	216 506,00	210 233,95	28,25	A	F	0,960	F	0,960	-	3 395,95		786,18		
PROMOLOGIS	2022	X Echéance constante	VEFA 10 LOGTS 46 RTE DE VILLENEUVE - BOOSTER	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	75 000,00	67 878,05	35,25	A	F	0,630	F	0,630	-	0,00		2 127,03		



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
PROMOLOGIS	2007	X Echéance progressive	Compactage emprunts-17 19 source 37 37b chêne liège	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	181 184,93	75 812,80	6,08	A	R	.	5,200	R	.	5,200	-	.	6 026,84	8 762,28
TOULOUSE METROPOLE HABITAT	2020	X Echéance constante	9 LOGTS TERRASSES DE ROQUES AV DE LA GARE VEFA	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	90 554,00	79 284,61	26,92	A	F	.	0,300	F	.	0,300	A-1	.	0,00	2 694,39
TOULOUSE METROPOLE HABITAT	2020	X Echéance constante	9 LOGTS TERRASSES DE ROQUES AV DE LA GARE VEFA	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	99 802,00	93 064,81	54,92	A	F	.	0,840	F	.	0,840	A-1	.	896,78	1 527,63
TOULOUSE METROPOLE HABITAT	2020	X Echéance constante	9 LOGTS TERRASSES DE ROQUES AV DE LA GARE VEFA	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	186 332,00	164 820,96	34,92	A	F	.	1,100	F	.	1,100	A-1	.	127,48	6 328,57
TOULOUSE METROPOLE HABITAT	2020	X Echéance constante	9 LOGTS TERRASSES DE ROQUES AV DE LA GARE VEFA	SAS CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	48 502,00	45 227,83	54,92	A	F	.	0,840	F	.	0,840	A-1	.	435,82	742,40
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>10 865 390,07</b>	<b>9 392 962,12</b>											<b>49 151,20</b>	<b>313 578,09</b>

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
- (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

## CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	394 087,29
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>394 087,29</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>7 102 123,70</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	<b>I / II</b>	<b>5,55</b>

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

## ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'origine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

## ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
<b>Marchés de partenariat (1)</b>													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)</b>													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS****B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE****Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

## ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>8017 Subventions à verser en annuités</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>8018 Autres engagements donnés</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Au profit d'organismes publics</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Au profit d'organismes privés (1)</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Engagements liés à des délégations de service public</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS****B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

## LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>184 722,25</b>	
<b>Personnes de droit privé</b>	<b>40 570,00</b>	
<b>Associations</b>	<b>40 570,00</b>	
ASSOC AMICALE PECHE DE ROQUES	600,00	
ASSOC ASS. CHASSE AGREEE ROQUES	500,00	
ASSOC ASS. HAND BALL CLUB ROQUES	5 000,00	
ASSOC ASS.ANCIENS COMBATTANTS ROQUES	470,00	
ASSOC ASSOC A BAILAR DANSE	500,00	
ASSOC ASSOC ROQUOISE TAI CHI	300,00	
ASSOC CLUB COUTURE ET ACTIV. MANUEL	500,00	
ASSOC CLUB DU 3EME AGE BON ACCUEIL	1 500,00	
ASSOC COMITE DES FETES DE ROQUES	10 000,00	
ASSOC COMME SI	2 000,00	
ASSOC CROIX ROUGE FRANCAISE	500,00	
ASSOC FFEPGYMNASTIQUE VOLONTAIRE	1 000,00	
ASSOC FNACA	300,00	
ASSOC FNPC	500,00	
ASSOC FOOTBALL ASSOCIATION ROQUES	4 000,00	
ASSOC GROUPE VOCAL DE ROQUES	500,00	
ASSOC KADANSE	1 600,00	
ASSOC KARATE DO ROQUOIS	2 000,00	
ASSOC LE PINCEAU ROQUOIS	700,00	
ASSOC LES CLES DU BIEN ETRE	300,00	
ASSOC MIEUX ETRE XL	300,00	
ASSOC POTAGER ROQUOIS	500,00	
ASSOC ROQUES JEUX DE SOCIETE	300,00	
ASSOC ROQUES OLYMPIQUE CLUB Rugby	4 000,00	
ASSOC ROQUES TA RUCHE	300,00	
ASSOC SUR UN AIR DE PATCH	400,00	
ASSOC TENNIS ROQUES OLYMPIQUES CLUB	2 000,00	
<b>Entreprises</b>	<b>0,00</b>	
<b>Personnes physiques</b>	<b>0,00</b>	
<b>Autres</b>	<b>0,00</b>	
<b>Personnes de droit public</b>	<b>144 152,25</b>	
<b>Etat</b>	<b>3 413,00</b>	



Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
SYND SYNDICAT DEP. ELECTRICITE H-GN TRESORERIE DE BALMA	3 413,00	
<b>Régions</b>	<b>0,00</b>	
<b>Départements</b>	<b>0,00</b>	
<b>Communes</b>	<b>49 443,24</b>	
COMMUNE SEYSSES	49 443,24	
<b>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</b>	<b>91 296,01</b>	
CCAS DE ROQUES	35 000,00	
CCAS DE ROQUES	40 935,41	
COOP COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE ELEMENTAIRE	1 820,00	
COOP COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE ELEMENTAIRE	4 750,00	
COOP COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE	1 005,20	
COOP COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE	2 831,00	
COOP COOPERATIVE SCOLAIRE GS LAMARTINE	4 954,40	
<b>Autres</b>	<b>0,00</b>	

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

## B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>23,00</b>	<b>1,50</b>	<b>24,50</b>	<b>15,75</b>	<b>1,00</b>	<b>16,75</b>
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	7,00	0,75	7,75	4,00	1,00	5,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1° CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2° CLASSE	C	3,00	0,75	3,75	2,75	0,00	2,75
ATTACHE	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR	B	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1° CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2° CLASSE	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>23,00</b>	<b>1,74</b>	<b>24,74</b>	<b>19,74</b>	<b>3,00</b>	<b>22,74</b>
ADJOINT TECHNIQUE	C	11,00	1,74	12,74	8,74	2,00	10,74
ADJOINT TECHNIQUE PPL 2° CLASSE	C	8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
AGENT DE MAÎTRISE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAÎTRISE PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
TECHNICIEN TERRITORIAL 1° CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>2,00</b>	<b>6,96</b>	<b>8,96</b>	<b>8,09</b>	<b>0,00</b>	<b>8,09</b>
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF DE CLASSE EXCEPTIONNELLE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATSEM PRINCIPAL 1° CLASSE	C	0,00	3,48	3,48	3,48	0,00	3,48

COMMUNE DE ROQUES - Budget principal - CFU - 2025

Envoyé en préfecture le 01/06/2026

Reçu en préfecture le 01/06/2026

Publié le 01/06/2026

ID : 031-213104581-20260521-D14FIN210526-BF

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS P	AGENTS NON TITULAIRES	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL		AGENTS TITULAIRES	TOTAL
ATSEM PRINCIPAL 2° CLASSE	C	0,00	3,48	3,48	2,61	0,00	2,61
EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS DE CLASSE EXCEPTIONNELLE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>4,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4,00</b>	<b>4,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4,00</b>
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL 1° CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>6,00</b>	<b>0,45</b>	<b>6,45</b>	<b>3,45</b>	<b>0,00</b>	<b>3,45</b>
ADJOINT D'ANIMATION	C	3,00	0,45	3,45	1,45	0,00	1,45
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 2° CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ANIMATEUR PRINCIPAL 2°CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>3,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3,00</b>
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>61,00</b>	<b>10,65</b>	<b>71,65</b>	<b>54,03</b>	<b>4,00</b>	<b>58,03</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.



**IV – ÉTATS ANNEXÉS**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

**B9**

**B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	367	0,00	A 332-8-2°	CDD Chargée de la gestion administrative de la vie associative local
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367	0,00	A 332-8-2°	CDD Agent d'entretien des bâtiments
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367	0,00	A 332-8-2°	CDD Agent d'entretien propreté des locaux
TECHNICIEN	B	TECH	452	0,00	A 332-8-2°	CDD Responsable urbanisme
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	367	0,00	A 332-23-1°	CDD Assistante accueil
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM	367	0,00	A 332-13	CDD Animatrice
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367	0,00	A 332-13	CDD Agent d'entretien et propreté des locaux
ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE	C	CULT	367	0,00	A 332-23-2°	CDD Agent de médiation culturelle
ANIMATEUR	C	ANIM	389	0,00	A 332-13	CDD Coordonnateur enfance-jeunesse
ATSEM PRINCIPAL 2° CLASSE	C	S	368	0,00	A 332-23-1°	CDD ATSEM Lamartine
ATSEM PRINCIPAL 2° CLASSE	C	S	368	0,00	A 332-13	CDD ATSEM Lamartine
REDACTEUR	B	ADM	478	0,00	A 332-13	CDD Responsable RH
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel.  
 ANIM : Animation.  
 POL : Police.  
 POMP : Sapeurs-pompiers.  
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :  
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans  
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.  
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.  
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.  
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

## COMMUNE DE ROQUES - Budget principal - CFU - 2025

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.  
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.  
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.  
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.  
326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).  
343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).  
333-1\_333-10 : Collaborateurs de cabinet.  
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.  
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 01/06/2026

Reçu en préfecture le 01/06/2026

Publié le 01/06/2026



ID : 031-213104581-20260521-D14FIN210526-BF



## IV – ÉTATS ANNEXÉS

### B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX

#### LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

**B10**

#### LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à MAIRIE DE ROQUES (1).  
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3) (4)</b>				
<b>Détention d'une part du capital</b>				
04/12/2001 - Parts sociales	CREDIT AGRICOLE	CREDIT AGRICOLE	Personne Morale de Droit Privée	149,99
08/12/2015 - Adhésion SPL Midi-Pyrénées Construction	SAINT LIZIER	COMMUNE SAINT LIZIER	Collectivité Locale - Commune	700,00
06/05/2021 - Adhésion au groupe	AFLST	AFLST	Personne Morale de Droit Privée	26 100,00
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
<b>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b>				
<b>Autres</b>				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.



## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU  
 COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**
**B11.1****B11.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU  
 COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT**

B11.2

## B11.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

## IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES  
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

## DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

## Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	499 504,79
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	901 696,28
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 401 201,07

## Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
<b>Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)</b>	800 000,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 401 201,07
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	2 201 201,07

## COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	2 256 500,00	2 252 243,07	321 564,59	2 573 807,66
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	4 168 520,16	1 717 051,29	231 107,05	1 948 158,34
<b>Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)</b>	1 912 020,16	-535 191,78	-90 457,54	-625 649,32
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	499 504,79			499 504,79
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	800 000,00	800 000,00		800 000,00
<b>Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)</b>	1 299 504,79			1 299 504,79
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				673 855,47

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>2 256 500,00</b>	<b>I 2 252 243,07</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>2 255 000,00</b>	<b>2 250 832,21</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 255 000,00	2 250 832,21
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>1 500,00</b>	<b>1 410,86</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 500,00	1 410,86

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>4 168 520,16</b>	<b>III 1 717 051,29</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>1 483 566,00</b>	<b>1 425 271,36</b>
10222	FCTVA	1 333 566,00	1 333 566,49
10226	Taxe d'aménagement (2)	150 000,00	91 704,87
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>2 684 954,16</b>	<b>291 779,93</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	11 910,83	11 910,83
28031	Frais d'études	428,06	649,53
28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	1 486,15	2 972,30
28041483	Subv. Autres cnes: Projet infrastructure	228,20	456,40
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	10 596,67	10 688,95
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	1 530,00
28046	Attributions compensation investissement	71 822,26	73 951,89
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 007,76	5 494,35
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	501,53	501,53
28128	Autres aménagements de terrains	1 034,00	1 034,00
281314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	53,80
281316	Equipements de cimetière	798,00	798,00



Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	
281351	Bâtiments publics	5 984,69	6 046,05
28151	Réseaux de voirie	627,00	627,00
28152	Installations de voirie	90,00	90,00
281534	Réseaux d'électrification	10 142,86	10 142,86
281538	Autres réseaux	174,60	174,60
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	723,65
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	58,92
2815741	Inst., mat., outil. cantines scolaires	138,00	716,73
281578	Autre matériel technique	2 510,90	2 510,90
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	98 732,82	24 544,38
281828	Autres matériels de transport	33 915,19	33 915,19
281831	Matériel informatique scolaire	481,05	1 340,01
281838	Autre matériel informatique	18 241,47	19 579,08
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	4 617,46	8 863,62
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	15 136,53	16 194,01
28185	Matériel de téléphonie	362,64	748,47
28188	Autres immo. corporelles	55 031,33	55 462,88
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 334 954,16	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

### C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

#### SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
2021-01	NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE	21001	0,00	532 744,22	0,00	0,00	0,00	0,00	288 689,72	-288 689,72
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>532 744,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>288 689,72</b>	<b>-288 689,72</b>

\* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00



**IV – ÉTATS ANNEXÉS**

**C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT**

**SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

\* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
<b>Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION  
NATURE

C3.1

## Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	3 413,00	0,00	0,00	0,00	3 413,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	6 186,00	2 640,00	0,00	0,00	3 546,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	25 926,52	7 665,24	0,00	0,00	18 261,28	0,00
A125	Constructions	200 350,78	16 320,00	0,00	0,00	184 030,78	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	2 394,00	0,00	0,00	0,00	2 394,00	0,00
A135	Réseaux divers	100 506,60	0,00	0,00	0,00	100 506,60	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	80 923,95	0,00	0,00	0,00	80 923,95	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	143 804,69	1 366,80	0,00	25 967,69	116 470,20	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	437 894,54	197 070,92	0,00	0,00	240 823,62	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>1 001 400,08</b>	<b>225 062,96</b>	<b>0,00</b>	<b>25 967,69</b>	<b>750 369,43</b>	<b>0,00</b>

**AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	3 413,00	0,00	0,00	3 413,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	6 186,00	2 640,00	0,00	3 546,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	25 926,52	7 665,24	0,00	18 261,28	0,00
A125	Constructions	200 350,78	16 320,00	0,00	184 030,78	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	2 394,00	0,00	0,00	2 394,00	0,00
A135	Réseaux divers	100 506,60	0,00	0,00	100 506,60	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	80 923,95	0,00	0,00	80 923,95	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	143 804,69	1 366,80	25 967,69	116 470,20	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	437 894,54	197 070,92	0,00	240 823,62	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>1 001 400,08</b>	<b>225 062,96</b>	<b>25 967,69</b>	<b>750 369,43</b>	<b>0,00</b>

**AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	3 413,00	0,00	0,00	0,00	3 413,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	6 186,00	0,00	0,00	0,00	6 186,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	25 926,52	0,00	0,00	0,00	25 926,52
A125	Constructions	200 350,78	0,00	0,00	0,00	200 350,78
A130	Réseaux et installations de voirie	2 394,00	0,00	0,00	0,00	2 394,00
A135	Réseaux divers	100 506,60	0,00	0,00	0,00	100 506,60
A140	Installations techniques, agencements et matériel	80 923,95	0,00	0,00	0,00	80 923,95
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	143 804,69	0,00	0,00	0,00	143 804,69
A155	Immobilisations corporelles en cours	437 894,54	0,00	0,00	0,00	437 894,54
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>1 001 400,08</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 001 400,08</b>

**AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	3 413,00	0,00	0,00	0,00	3 413,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	6 186,00	0,00	0,00	0,00	6 186,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	25 926,52	0,00	0,00	0,00	25 926,52
A125	Constructions	200 350,78	0,00	0,00	0,00	200 350,78
A130	Réseaux et installations de voirie	2 394,00	0,00	0,00	0,00	2 394,00
A135	Réseaux divers	100 506,60	0,00	0,00	0,00	100 506,60
A140	Installations techniques, agencements et matériel	80 923,95	0,00	0,00	0,00	80 923,95
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	143 804,69	0,00	0,00	0,00	143 804,69
A155	Immobilisations corporelles en cours	437 894,54	0,00	0,00	0,00	437 894,54
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>1 001 400,08</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 001 400,08</b>

### AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	3 413,00	0,00	0,00	0,00	3 413,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	6 186,00	0,00	0,00	0,00	6 186,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	25 926,52	0,00	0,00	0,00	25 926,52
A125	Constructions	200 350,78	0,00	0,00	0,00	200 350,78
A130	Réseaux et installations de voirie	2 394,00	0,00	0,00	0,00	2 394,00
A135	Réseaux divers	100 506,60	0,00	0,00	0,00	100 506,60
A140	Installations techniques, agencements et matériel	80 923,95	0,00	0,00	0,00	80 923,95
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	143 804,69	0,00	0,00	0,00	143 804,69
A155	Immobilisations corporelles en cours	437 894,54	0,00	0,00	0,00	437 894,54
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>1 001 400,08</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 001 400,08</b>

**AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	3 413,00	0,00	0,00	0,00	3 413,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	6 186,00	0,00	0,00	0,00	6 186,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	25 926,52	0,00	0,00	0,00	25 926,52
A125	Constructions	200 350,78	0,00	0,00	0,00	200 350,78
A130	Réseaux et installations de voirie	2 394,00	0,00	0,00	0,00	2 394,00
A135	Réseaux divers	100 506,60	0,00	0,00	0,00	100 506,60
A140	Installations techniques, agencements et matériel	80 923,95	0,00	0,00	0,00	80 923,95
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	143 804,69	0,00	0,00	0,00	143 804,69
A155	Immobilisations corporelles en cours	437 894,54	0,00	0,00	0,00	437 894,54
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>1 001 400,08</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 001 400,08</b>

## AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	3 413,00	0,00	0,00	3 413,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	6 186,00	0,00	0,00	6 186,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	25 926,52	0,00	0,00	25 926,52	0,00
A125	Constructions	200 350,78	0,00	0,00	200 350,78	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	2 394,00	0,00	0,00	2 394,00	0,00
A135	Réseaux divers	100 506,60	0,00	0,00	100 506,60	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	80 923,95	0,00	0,00	80 923,95	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	143 804,69	0,00	0,00	143 804,69	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	437 894,54	0,00	0,00	437 894,54	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>1 001 400,08</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 001 400,08</b>	<b>0,00</b>

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION  
FONCTION

C3.2

## Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	305 757,92	7 665,24	0,00	18 463,23	279 629,45	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	26 908,86	1 366,80	0,00	0,00	25 542,06	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	306 125,13	197 070,92	0,00	7 204,56	101 849,65	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	32 218,49	16 320,00	0,00	299,90	15 598,59	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	306 893,53	2 640,00	0,00	0,00	304 253,53	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	23 358,22	0,00	0,00	0,00	23 358,22	0,00
8	Transports	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00
TOTAL		2 001 262,15	225 062,96	0,00	25 967,69	1 750 231,50	0,00

**AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	305 757,92	7 665,24	18 463,23	279 629,45	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	26 908,86	1 366,80	0,00	25 542,06	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	306 125,13	197 070,92	7 204,56	101 849,65	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	32 218,49	16 320,00	299,90	15 598,59	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	306 893,53	2 640,00	0,00	304 253,53	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	23 358,22	0,00	0,00	23 358,22	0,00
8	Transports	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>2 001 262,15</b>	<b>225 062,96</b>	<b>25 967,69</b>	<b>1 750 231,50</b>	<b>0,00</b>

**AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	305 757,92	0,00	0,00	0,00	305 757,92
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	26 908,86	0,00	0,00	0,00	26 908,86
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	306 125,13	0,00	0,00	0,00	306 125,13
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	32 218,49	0,00	0,00	0,00	32 218,49
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	306 893,53	0,00	0,00	0,00	306 893,53
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	23 358,22	0,00	0,00	0,00	23 358,22
8	Transports	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>2 001 262,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 001 262,15</b>

**AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	305 757,92	0,00	0,00	0,00	305 757,92
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	26 908,86	0,00	0,00	0,00	26 908,86
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	306 125,13	0,00	0,00	0,00	306 125,13
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	32 218,49	0,00	0,00	0,00	32 218,49
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	306 893,53	0,00	0,00	0,00	306 893,53
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	23 358,22	0,00	0,00	0,00	23 358,22
8	Transports	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>2 001 262,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 001 262,15</b>



### AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	305 757,92	0,00	0,00	0,00	305 757,92
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	26 908,86	0,00	0,00	0,00	26 908,86
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	306 125,13	0,00	0,00	0,00	306 125,13
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	32 218,49	0,00	0,00	0,00	32 218,49
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	306 893,53	0,00	0,00	0,00	306 893,53
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	23 358,22	0,00	0,00	0,00	23 358,22
8	Transports	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>2 001 262,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 001 262,15</b>

**AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	305 757,92	0,00	0,00	0,00	305 757,92
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	26 908,86	0,00	0,00	0,00	26 908,86
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	306 125,13	0,00	0,00	0,00	306 125,13
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	32 218,49	0,00	0,00	0,00	32 218,49
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	306 893,53	0,00	0,00	0,00	306 893,53
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	23 358,22	0,00	0,00	0,00	23 358,22
8	Transports	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>2 001 262,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 001 262,15</b>

## AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	305 757,92	0,00	0,00	305 757,92	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	26 908,86	0,00	0,00	26 908,86	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	306 125,13	0,00	0,00	306 125,13	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	32 218,49	0,00	0,00	32 218,49	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	306 893,53	0,00	0,00	306 893,53	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	23 358,22	0,00	0,00	23 358,22	0,00
8	Transports	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>2 001 262,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 001 262,15</b>	<b>1 000 000,00</b>

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.



## IV – ÉTATS ANNEXÉS

### D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET

ID : 031-213104581-20260521-D14FIN210526-BF

#### LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------



**IV – ÉTATS ANNEXÉS**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS****D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N****ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N**

<b>ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION</b>	<b>NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION</b>	<b>COÛT DE LA FORMATION</b>	<b>DATE ET LIEU DE LA FORMATION</b>	<b>ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT</b>
MICHEL HAMEN	ATD31	0,00	7/03/2025 A DISTANCE	Les dispositions de la loi de finances 2025 décryptées
MICHEL MOLINIER	ATD31	0,00	30/04/2025 A PORTET SUR GARONNE	Repenser la cour d école : un potentiel de renaturation et de bien être des usagers
MICHEL MOLINIER	ATD31	0,00	06/05/2025 A MURET	Le Plan Local d Urbanisme communal ou Intercommunal (PLU ou PLUi)
MICHEL MOLINIER	ATD31	0,00	27/05/2025 A TOULOUSE	Les autorisations de construire : la conformité des travaux
SYLVAIN MABIRE	ATD31	0,00	7/03/2025 A DISTANCE	Les dispositions de la loi de finances 2025 décryptées
SYLVAIN MABIRE	ATD31	0,00	02/04/2025 A GRAGNAGUE	Les règles de la communication en période pré-électorale
SYLVAIN MABIRE	ATD31	0,00	20/05/2025 A AUTERIVE	La rénovation énergétique des bâtiments publics
SYLVIE TOURNE	ATD31	0,00	18/11/2025 A LABEGE	La bibliothèque au coeur de son territoire : repenser son service de lecture publique
SYLVIE TOURNE	ATD31	0,00	13/05/2025 A CASTANET TOLOSAN	Les marchés de plein vent, un levier pour mieux consommer sur son territoire



**IV – ÉTATS ANNEXÉS**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7**

**Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes**

	APPRENTISSAGE			ENS PRO			FORMATIONS CONTINUES			TOTAL		
				ss statut scolaire			en alternance					
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
<b>Montant</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**Etat des ressources de l'apprentissage**

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 <sup>ère</sup> section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 <sup>ème</sup> section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
<b>Total ressources externes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
<b>Total ressources</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS****D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)****1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

**2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM –  
INVESTISSEMENT

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM -  
FONCTIONNEMENT

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00



RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.



**IV – ÉTATS ANNEXÉS**

**ELEMENTS DU BILAN**

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET  
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**D7.1**

Cet état ne contient pas d'information.



**IV – ÉTATS ANNEXÉS**

**ELEMENTS DU BILAN**

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET  
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT**

**D7.2**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS****D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS A****ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION**NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de relogement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	

- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
- (2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
- (3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
- (4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération



**IV – ÉTATS ANNEXÉS**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS A**

Cet état ne contient pas d'information.